



<p><i>UCL</i></p> <p><i>Programme</i></p> <p><i>d'études</i></p> <p><i>2023 - 2024</i></p>	
--	--

## MINEURO - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

La mineure d'accès en études européennes vous offre :

- une solide formation de base vous permettant de vous approprier les fondements des disciplines constitutives des études européennes ;
- un accès direct au master en études européennes.

## MINEURO - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

---

Développer et acquérir un socle de connaissances et compétences qui constituent les fondements des études européennes, discipline autre que celle de sa majeure, et donc maîtriser les prérequis nécessaires en vue, si l'étudiant le souhaite, d'un accès direct au master en études européennes, tels sont les objectifs que se fixe l'étudiant qui choisit la mineure d'accès en études européennes.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Maîtriser, avec la rigueur exigée par les études européennes, les fondements théoriques (connaissances, concepts, outils, ...) qui constituent les prérequis indispensables dans une perspective de (ré)orientation vers le master en études européennes.
2. Faire preuve d'une capacité d'un mode de raisonnement spécifique aux études européennes avec rigueur.
3. Appréhender, questionner, analyser, discuter et résoudre une problématique d'études européennes, en mobilisant les fondements disciplinaires et méthodologiques pertinents.
4. Développer un angle de lecture et une analyse critique et réflexive spécifiques aux études européennes.

### PROGRAMME

---

#### *Programme détaillé par matière*

---





• **Informations pratiques:** Beata Dunaj ([beata.dunaj@uclouvain.be](mailto:beata.dunaj@uclouvain.be)), Place des Doyens, 1 - 2ème étage, bureau B.233, tél : 010/47 84 89

1. Admission à la mineure

La mineure en études européennes est offerte à tout étudiant-e du programme de bachelier à l'UCLouvain.

2. Inscription à la mineure

• *En BAC2*

Une inscription en BAC2 via le web permet d'enchaîner directement avec l'inscription à la mineure. Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant-e a accès à l'inscription à la mineure via son bureau virtuel.

• *En BAC3*

Lors de leur inscription en troisième bloc annuel du programme de bachelier (BAC3), les étudiant-e-s sont automatiquement inscrits à la seconde partie de la mineure suivie en seconde bloc annuel (BAC2). Il en est de même pour les étudiant-e-s qui recommenceraient leur troisième bloc annuel (BAC3).

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de bachelier suivi.

3. La mineure en études européennes est sans condition d'accès.

4. Modification de l'inscription à la mineure : demande de modification à introduire auprès du conseiller aux études de la faculté d'origine.

5. Pour toute modification du programme type de la mineure, dans un cas de conflit horaire, l'étudiant-e doit obtenir l'avis favorable du conseiller aux études de sa faculté d'origine et l'autorisation du responsable académique de la mineure en études européennes.

6. L'inscription aux activités (cours) de la mineure se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant-e.

7. Au début de chaque cours, l'enseignant informe les étudiant-e-s des supports disponibles.

8. Examens

L'étudiant-e inscrit-e à la mineure en études européennes prend une inscription aux examens auprès de sa faculté d'origine.

Les listes de passage des examens oraux des cours LEURO sont confectionnées par le secrétariat EURO.

L'horaire des examens peut être consulté à l'adresse suivante : <https://uclouvain.be/fr/facultes/espo/euro/horaires-des-examens-0.html> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/espo/euro/horaires-des-examens-0.html>)

9. Des informations pourraient également être envoyées par e-mail sur l'adresse e-mail UCLouvain des étudiant-e-s.